RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU **30/09/2026**
L'an deux mille vingt-six et trente septembre

A R SERVICES

Siège Social : [redacted]
RCS de **Bobigny : 992 929 257 – SARL** au capital de **: 100 €uros**
Nombres total des parts sociales : **100 (Une part sociale = 1 Euros)**

LES SOUSSIGNEES :

1. **Mme. BRISTY ép REZA R**[redacted] (Bangladesh), nationalité [redacted], demeurant au : [redacted]**ée Actionnaire à 50%)**

2. **M. MAHMUD**[redacted] nationalité **Bangladais** demeurant au : [redacted] **ionnaire à 50%)**

ORDRE DU JOUR

Ajouter de l'objet social, Mis à jour de Statuts. Questions diverses.

Les associés prennent à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIER RESOLUTION : **Ajouter de l'objet social :**
Dans conditions difficiles pour travailler plus efficacement, a été décidé d'ajouter à l'objet social l'activité suivante :
Formation en langues étrangères et en langue française et enseignement linguistique à visée professionnelle. Cours du code de la route.
Animation des réseaux sociaux et sites web, création de support de formation en ligne ou sur application mobile.
L'organisation d'ateliers, de séminaires et d'actions de formation destinés aux particuliers, aux salariés et aux entreprises.

Cette résolution ADOPTEE et de ce faite l'article 2 des statuts est modifié

DEUXIEME RESOLUTION : Mis à Jour du STATUTS :
Suivants les décisions des modificatives **adoptées,** STATUTS sera **mettre à jour** au **30/09/2026**.

Fait à Drancy, 30/09/2026

Gérante – Associée	Associé
Mme. BRISTY ép REZA Rishita Jahan	**M. MAHMUD Reza**
Rishita	Mahmud Reza

Certifiée conforme par la représentant légal